

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PÉVÈLE CAREMBAUT**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DELIBERATION
CC_2023_250****OBJET :**

COMMISSION 4 -
FINANCES - RESSOURCES
HUMAINES -
MUTUALISATION - VOIRIE
- BATIMENTS -
ECLAIRAGE PUBLIC

FINANCES

*Octroi d'un fonds de
concours 2022-2025 à la
commune de CHEMY
pour le déploiement
d'un système de
vidéoprotection*

**Présents au vote de la
délibération :**

Titulaires et suppléants
présents : 41
Procurations : 7

Nombre de votants : 48**Présents :**

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Anne WAUQUIER, Régis BUE, Isabelle LEMOINE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine GAU, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Michel MAILLARD, Guillaume FLUET, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Yves LEFEBVRE, procuration à Nathalie DEBIEVE
Benjamin DUMORTIER, procuration à Marion DUBOIS
Thierry BRIDAULT, procuration à Michel PIQUET
Cathy POIDEVIN, procuration à Gilda GRIVON
Vinciane FABER, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE
Sylvain PEREZ, procuration à Arnaud HOTTIN
Thierry LAZARO, procuration à Ludovic ROHART

Absents excusés :

François-Hubert DESCAMPS, Coralie SEILLIER, Didier WIBAUX, Luc MONNET

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 20 novembre 2023

Délibération CC_2023_250

**COMMISSION 4 - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - MUTUALISATION - VOIRIE -
BATIMENTS - ECLAIRAGE PUBLIC**

FINANCES

***Octroi d'un fonds de concours 2022-2025 à la commune de CHEMY pour le
déploiement d'un système de vidéoprotection***

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi du 13 août 2004 Libertés et responsabilités locales qui permet l'octroi de fonds de concours d'un EPCI à des communes membres et réciproquement,

Vu l'article L 5214-16-V du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération CC_2022_034 du Conseil communautaire du 28 mars 2022 relative à l'adoption d'un dispositif de Fonds de Concours Intercommunaux pour aider au financement des équipements numériques de vidéo protection réalisés par les communes membres,

Vu la délibération CC_2022_151 du Conseil communautaire du 4 juillet 2022 relative à la modification du dispositif de Fonds de Concours intercommunal pour aider au financement des équipements numériques de vidéo protection,

Vu la délibération en date du 28 septembre 2023 par laquelle le Conseil Municipal de CHEMY autorise Madame le Maire à solliciter un fonds de concours pour la mise en place d'un système de vidéoprotection auprès de la Communauté de communes Pévèle Carembault,

Considérant que la commune dispose d'un fonds de concours fixé à 30 % des dépenses éligibles dans la limite de 30 000 € au titre de la vidéoprotection.

Vu l'avis de la Commission 4 - Finances, ressources humaines, mutualisation, voiries, bâtiments et éclairage public lors de sa séance du 9 novembre 2023.

Au titre de l'enveloppe dédiée à la vidéosurveillance 2022-2025, la commune de CHEMY dispose d'un fonds de concours de 30 000€.

Cependant, le fonds de concours versé par la communauté de communes ne peut excéder 30 % du coût du projet.

La commune de CHEMY a déposé un dossier pour la réalisation d'un système de vidéosurveillance sur le territoire de sa commune, dont le coût est estimé à 91 530 €.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financeurs	Montant du financement en HT	%
Région Hauts-de-France	27 459,00 €	30
Pévèle Carembault Fonds de concours enveloppe 2022-2025	27 459,00 €	30
Commune de CHEMY - Autofinancement	36 612, 00 €	40
TOTAL	91 530,00 €	100,00

A l'issue de cette opération, le solde de l'enveloppe de fonds de concours 2022-2025 relatif à la vidéoprotection de la commune de CHEMY, sera de 2 541€.

Où l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

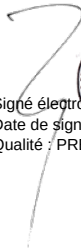
DECIDE (par 48 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 48 VOTANTS) :

- *D'octroyer un fonds de concours à la commune de CHEMA pour la réalisation d'un système de vidéoprotection sur le territoire de sa commune, selon le plan de financement ci-dessus énoncé.*
- *D'autoriser son Président à signer la convention de fonds de concours avec Madame le Maire de CHEMA, identifiant l'aménagement, fixant les obligations de la commune et définissant le montant et les modalités de versement de ce fonds de concours par la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT.*
- *D'autoriser son Président à signer tout document afférent à ce dossier.*

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Luc FOUTRY


Signé électroniquement par : Luc FOUTRY
Date de signature : 22/11/2023
Qualité : PRESIDENT



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CC_2023_250
Objet :	Octroi d_un fonds de concours 2022-2025 à la commune de CHEMY pour le déploiement d_un système de vidéoprotection
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-11-21 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.8 - Fonds de concours
Identifiant unique :	059-200041960-20231121-CC_2023_250-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20231121-CC_2023_250-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : acte.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20231121-CC_2023_250-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	150.8 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Convention FDC video CHEMY.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20231121-CC_2023_250-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	53.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	21 novembre 2023 à 09h05min29s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	21 novembre 2023 à 09h19min33s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Marjorie
En attente de transmission	21 novembre 2023 à 09h19min58s	Accepté par le TdT : validation OK

Transmis	21 novembre 2023 à 09h22min35s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 novembre 2023 à 09h22min44s	Reçu par le MI le 2023-11-21